

Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain
QUILICHINI et Emmanuel CELERI
Notaires Associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc,

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE DE COTI-CHIAVARI

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel CELERI, Notaire à AJACCIO, le 1^{er} septembre 2026, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil concernant :

Madame Liliane Flora Françoise CANAVAGGIO veuve de Monsieur Giovanni Battista Andrea BONGIOVANNI, retraitée, demeurant à ROGNAC (13340), 320 rue Edmond Rostand. Née à VICO (20118) 30 octobre 1948.

Monsieur Gilbert Léon CANAVAGGIO, retraité, époux de Madame Anne Christine JACQUOT demeurant à MARSEILLE 14ÈME ARRONDISSEMENT (13014) 30 traverse Château Vento Groupe La Citadelle. Né à MARSEILLE (13000) le 20 avril 1939,

Ils possèdent, à hauteur de la moitié (1/2) indivise en pleine propriété chacun, depuis plus de trente ans, joignant ainsi leur possession à celle de Monsieur François CANAVAGGIO, décédé à AJACCIO (20000) le 20 décembre 1969 et de Monsieur Aimé Marius CANAVAGGIO, décédé à MARSEILLE (13000) le 15 décembre 1992 .

Sur la commune de COTI-CHIAVARI (20138)

Lieudit TIVARONE, une parcelle de terre cadastrée section H n° 311 pour 00ha 38a 75ca à prendre dans 77a 50ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 : "Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Adresse mail de l'étude : barbara.choron@rombaldi.notaires.fr